Cinquante troisième année. - N° 148 A Vendredi 2 août 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 357

27 – EURE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVREUX

Ventes et cessions

851 806 166 RCS Evreux.
D-KOIF'FEE.
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.
Capital : 2000.00 EUR.
Adresse : 19, rue Joséphine, 27000 Évreux.
Origine du fonds : Achat d'un fonds de commerce au prix stipulé de 35000 Euros.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : coiffure mixte vente de produits et accessoires..
Adresse : 19, rue Joséphine, 27000 Évreux.
Précédent propriétaire : 804 624 443 RCS Evreux. **LEPIOUFFE** (Mathilde).
Date de commencement d'activité : 17 juillet 2019.
Publication légale : L'Eveil de Pont-Audemer *du* 30 juillet 2019.
Oppositions : en l'Office Notarial de Maître Henri GODARD, Notaire, 15, Bis Rue Saint Pierre - 27000 EVREUX pour la validité et pour la correspondance.- Délai pour les oppositions : 10 jours à compter de la présente insertion au Bodacc..
Commentaires : - Suivant acte reçu par Me Henri GODARD, Notaire soussigné, Office Notarial dont le siège est à EVREUX (Eure), 15, bis rue Saint Pierre, le 17 juillet 2019, enregistré à EVREUX, le 18 juillet 2019, a été cédé un fonds de commerce de coiffure situé 19 rue Joséphine à EVREUX (Eure) et exploité par : Mademoiselle Mathilde LEPIOUFFE, demeurant à CHERISY (28500) 5 route de Brissard-Le Gaillon à la Société D-KOIF'FEE, dont le siège est à EVREUX (27000), 19 rue Joséphine, identifiée au SIREN sous le numéro 851806166 et immatriculée au RCS de EVREUX. Représentée par Madame Ingrid FRICHOT. Les oppositions, s'il y lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet..